



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

Réf. : PS/NM/03-08-2011

France Télécom
6, place d'Alleray
75505 Paris cedex 15

A l'attention de **Monsieur Stéphane RICHARD**
Président Directeur Général

Paris, le 03 août 2011

Objet : Plan d'attribution d'actions gratuites pour les salariés PhotoService / PhotoStation

Monsieur le Président Directeur Général,

La CFE-CGC/UNSA du Groupe France Télécom-Orange est étonnée que la filiale Générale de Téléphone, connue sous les marques Photoservice / Photostation,, ne figure pas dans la liste des filiales éligibles au Projet du nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de France Télécom Orange en lien avec Conquêtes 2015, telle que diffusée le site intranoo.

La CFE-CGC/UNSA espère que c'est une coquille et non une volonté d'exclure les salariés de la Générale de Téléphone qui font partie du Groupe France Télécom, cette filiale étant même désormais contrôlée à 100% par le Groupe..

Les principes du plan de distribution approuvé le 27 Juillet 2011 par le Conseil d'Administration de France Télécom SA précisent notamment les points suivants :

1. partager la valeur créée par la réussite de Conquêtes 2015 avec tout le personnel du Groupe partout dans le monde et au même moment :

- toute société du Groupe France Télécom dans le monde, consolidée par intégration globale au 1er juin 2011
- tout salarié qui a rejoint une de ces sociétés au plus tard le 1er juin 2011, à l'exception du Président Directeur Général et des membres du Comex FTSA
- un plan Groupe qui vise à couvrir tous les pays tout en laissant le choix aux sociétés d'y participer, notamment celles en présence de minoritaires

2. un plan additionnel de reconnaissance collective, qui s'ajoutera aux programmes de reconnaissance locaux, et qui s'appuiera sur la valeur de l'action FT :

- option 1 : attribution gratuite d'actions FT existantes ("AGA")
- option 2 : attribution d'une prime ("Cash équivalent") d'un montant égal au nombre de parts multiplié par le cours de l'action FT, en fonction des cadres juridiques et fiscaux qui peuvent parfois être défavorables pour le salarié

.../...

.../...

3. un plan lié à la réalisation de Conquêtes 2015 : quelle que soit leur forme ("AGA", "Cash équivalent"), les parts ne seront servies qu'en cas d'atteinte de la condition de performance.

Nous vous remercions de nous confirmer que les salariés de la Générale de Téléphone seront donc bien associés à ce plan, ou le cas échéant quelle proposition alternative leur sera faite, afin qu'ils puissent se sentir appartenir au Groupe dans Conquête 2015, au même titre que les salariés travaillant dans les filiales en dehors de France.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by the name 'Seurin' in a cursive script. A long horizontal line is drawn underneath the signature.

Patrice SEURIN
Délégué Syndical Central Adjoint
de l'UES France Télécom Orange